

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 701.215

Porte-plume réservoir.

Firme : G. RAU résidant en Allemagne.

Demandé le 25 août 1930, à 13^h 49^m, à Paris.

Délivré le 5 janvier 1931. — Publié le 13 mars 1931.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 31 mars 1930. — Déclaration du déposant.)

On connaît des porte-plume réservoirs dans lesquels on emploie, comme réservoir à encre, une poche en caoutchouc disposée dans le manche creux du porte-plume de telle façon qu'elle puisse être comprimée au moyen d'un dispositif spécial et être alors remplie d'encre par l'immersion de la plume dans un encrier.

Il faut considérer comme un inconvénient de ces porte-plume le fait que la plume doit être plongée dans l'encre à chaque remplissage. Si cette immersion n'a pas lieu assez profondément, par négligence ou par ignorance, il y a aussi aspiration d'air dans la poche, et celle-ci n'est alors qu'imparfaitement remplie. Si, en outre, la poche en caoutchouc devient inétanche sur son siège ou ailleurs, il faut se dessaisir du porte-plume entier pour un temps prolongé pour le faire réparer.

On connaît encore l'emploi de réservoirs à encre spéciaux en verre ou autre matière analogue qui sont disposées dans le manche du porte-plume de façon à être interchangeables. Ces réservoirs connus s'achètent tout remplis, ne peuvent être remplis à nouveau et doivent donc être échangés contre un nouveau réservoir plein lorsque leur contenu est épuisé. L'acquisition d'un tel réservoir peut, du fait qu'on ne le trouve pas partout, occasionner une perte de temps et

d'autres inconvénients, de sorte que l'utilisation du porte-plume doit être différée pendant un temps prolongé.

Les inconvénients mentionnés sont supprimés par l'objet de la présente invention.

La nouveauté réside dans le fait que la poche en caoutchouc avec son petit tube d'écoulement est disposée dans une douille qui peut être retirée de l'enveloppe extérieure du porte-plume pour permettre de comprimer et remplir la poche en caoutchouc.

Le dessin ci-joint représente un exemple d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une coupe longitudinale du porte-plume réservoir dans lequel est inséré le réservoir à encre.

La fig. 2 est une coupe longitudinale du réservoir à encre.

La fig. 3 est une coupe transversale suivant la ligne 3-3 de la fig. 2.

Le porte-plume réservoir comprend l'enveloppe extérieure *a*, le guideur d'encre *b* avec la plume *c* et la tête de fermeture *d* vissée sur l'extrémité postérieure de l'enveloppe *a*.

A l'intérieur de cette dernière est logé le réservoir à encre interchangeable.

Celui-ci se compose de la poche en caoutchouc *e*, de la douille métallique *f*, du petit tube d'écoulement *g* et de la tringle de pression *h* avec le ressort *i*.

Prix du fascicule : 5 francs.

La douille *f*, dans laquelle est introduite la poche en caoutchouc *e*, est fermée derrière et rétrécie vers l'avant. Entre le petit tube d'écoulement *g* et la partie rétrécie de la douille métallique *f* se trouve serrée la poche en caoutchouc *e*. On obtient ainsi une bonne étanchéité de cette dernière et une bonne fixation du petit tube d'écoulement *g*. Dans la douille métallique *f* se trouve un évidement 5 *f*₁ dont émergent la poche en caoutchouc *e* et une tringle de pression *h* avec lame-ressort *i* qui repose sur la dite poche. La partie du tube d'écoulement *g* qui émerge de l'extrémité rétrécie de la douille métallique *f* est logée 15 dans le guideur d'encre *b* et est pourvue d'une bague d'étanchéité *k*. Le réservoir à encre est appuyé sur la bague d'étanchéité *k* au moyen d'un ressort à boudin *m* placé dans la tête de fermeture *d*.

20 Lorsque le contenu du réservoir est épuisé, il n'est pas nécessaire de renouveler le réservoir lui-même, mais il suffit de le remplir à nouveau. Pour cela, on dévisse la tête de fermeture *d* et on retire le réservoir du porte- 25 plume. Par une pression du doigt sur la lame-ressort *i* et la tringle *h*, on comprime la poche en caoutchouc *e* dans le sens de sa longueur et, si on tient alors le petit tube d'écoulement *g* dans un encrier par son ouverture et qu'on 30 lâche la lame-ressort *i* et la tringle *h*, la poche

en caoutchouc *e* se remplira par aspiration. On introduit alors le réservoir plein d'encre dans le porte-plume.

RÉSUMÉ.

Porte-plume réservoir comportant un réservoir à encre formé d'une poche en caoutchouc, caractérisé en ce que la poche en caoutchouc, avec son petit tube d'écoulement est disposée dans une douille qui peut être retirée de l'enveloppe extérieure du porte-plume pour permettre de comprimer et remplir la dite poche en caoutchouc, le dit réservoir pouvant comporter en outre les points suivants :

a. La douille est pourvue d'un évidement latéral dans lequel peut entrer le doigt pour comprimer la poche en caoutchouc.

b. Une tringle connue servant à la compression de la poche en caoutchouc est disposée, avec une lame-ressort, le long de l'évidement latéral entre la poche en caoutchouc et la douille.

c. La poche en caoutchouc est, à l'extrémité de sortie de l'encre, serrée entre la douille rétrécie à cet endroit et un petit tube d'écoulement inséré spécialement.

Firme : G. RAU.

Par procuration :

JEUNEHOMME et DELBROUCK.

Fig. 1.

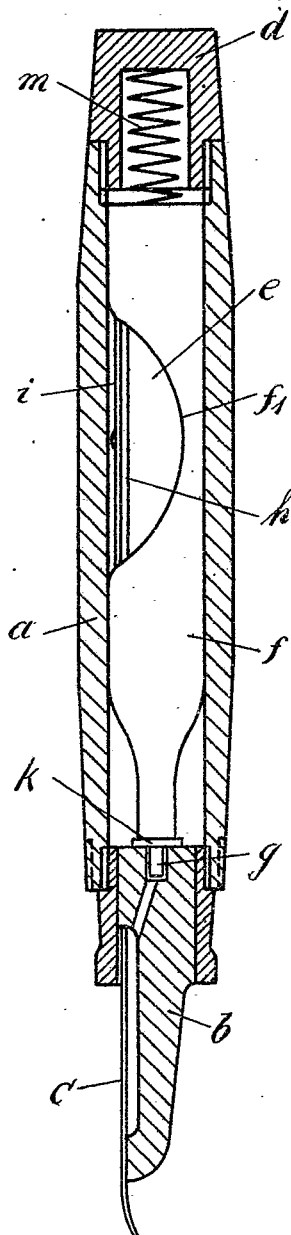


Fig. 2.

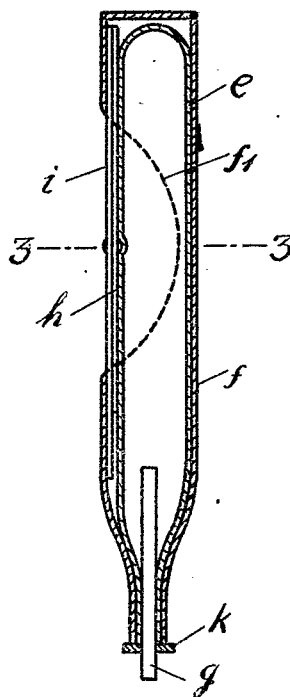


Fig. 3.

